

# COMMUNE DE L'ESCALE 04160 PROCES VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL En date du 20 septembre 2017

Présents: Claude FIAERT Gisèle SAUNIER, Brigitte BOURG, Jean-Paul LAUGA, Régis ALBERT, Sandrine

CELOTTO, Cédric CHALAND, José PETRICOLA, Bruno RAMPONI, Jean-Marc TOURNIAIRE <u>Excusés</u>: Lise ALLOUARD, Bernard ROUSSEL <u>Pouvoirs</u>: Carole ROUX à Sandrine CELOTTO

Présents: 10 votants: 11 Secrétaire de séance: Jean Paul LAUGA

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 30 et fait donner lecture du compte-rendu de la séance du 03/07/2017 qui est approuvé par 11 voix. Monsieur JP LAUGA est élu secrétaire de séance par 11 voix. Le Maire débute l'ordre du jour.

#### **COMPTE-RENDU DE DELEGATION**

Conformément à la loi le Maire rend compte de l'utilisation de cette délégation depuis la dernière réunion du conseil municipal du 03/07/2017. Le Maire a signé une convention avec la commune de MALIJAI pour l'entretien du chemin qui dessert leur station d'épuration, ainsi que le MAPA avec EIFFAGE pour l'opération de goudronnage 2017 pour un montant TTC de 59414€. Le Conseil prend acte.

## 2- VENTE CAMION COMMUNAL

Le Maire propose de céder le camion communal actuel à DAIE Château-Arnoux, lequel a fait la meilleure offre de rachat 4200€, équivalente à l'offre de reprise du concessionnaire vendeur du nouveau camion. Le conseil municipal adopte le point par 11 voix.

## 3-CONCLUSIONS ENQUETE DECLASSEMENT TALUS CHEMIN COMMUNAL LA PAUSE

Le commissaire enquêteur a fait sa permanence, il n'a vu personne, le registre ne comprend aucune observation. Il a rendu un avis favorable au déclassement. Le conseil doit donner son avis sur les conclusions. Le conseil émet un avis favorable aux dites conclusions. Le conseil municipal adopte le point par 11 voix.

# 4- ACTES NOTARIES ECHANGE MEGY COMMUNE POUR TALUS LA PAUSE

Suite logique du point précédent, autorisation de signature et désignation du Notaire LEON. Le Maire demande à être autorisé à signer. Le conseil autorise la signature auprès du notaire Leon. Le conseil municipal adopte le point par 11 voix.

# **5-ADHESION AGENCE TECHNIQUE 04**

Le Maire indique qu'il faut délibérer de nouveau car les statuts de cette agence ont un peu évolué. Le conseil municipal adopte le point par 11 voix.

## 6-HORAIRES SECRETARIAT

Le comité technique départemental a émis un avis favorable aux nouveaux horaires de la mairie, Le Maire propose de délibérer pour acter d'une date d'application au 01/10/2017. Le conseil municipal adopte le point par 11 voix.

# **8-SIGNATURE ACTES NOTARIES MAISON BERNARD**

La vente de la maison Bernard est imminente, il faut que le conseil autorise la signature et accepte le notaire. Le Maire demande de l'autoriser à signer avec le notaire BALCET de Digne les Bains. Le conseil municipal adopte le point par 11 voix.

#### 9-MARCHE PUBLIC ALSH CLSH

Le marché de délégation de service public pour la gestion de l'ALSH et CLSH arrive au terme des trois ans. Il est nécessaire de lancer la procédure d'appel d'offres pour une conclusion en janvier 2018. Le conseil municipal adopte le point par 11 voix.

# 10-ADHESION OFFICE TOURISME AGGLO

La communauté d'agglo sollicite les communes membres pour qu'elles adhèrent à l'office de tourisme intercommunal. Le coût est symbolique à 15€ l'année. Le conseil municipal adopte le point par 11 voix.

# 11-RAPPORTS ANNUELS SIEAMD 2016

Comme prévu légalement le SIEAMD, syndicat dont nous sommes membres, nous a adressé ses rapports d'activités annuels. Le conseil doit acter la prise de connaissance. M LAUGA donne lecture et explications des divers documents. Le conseil municipal prend acte.

# 12- AVENANT LEO LAGRANGE MERCREDI

La semaine de 4 jours oblige la mise en œuvre d'un accueil les mercredi. Ceci doit faire l'objet d'un avenant jusqu'à fin décembre 2017 avec le titulaire de la DSP. Le conseil municipal adopte le point par 11 voix.

# 13- DECLASSEMENT PARTIEL BARLETS

Il s'agit de déclasser une partie du domaine public pour permettre un accès à la propriété MONNIER. Le Maire propose d'ouvrir une enquête publique dans les meilleurs délais. Le conseil municipal adopte le point par 11 voix.

# 14- MAPA AGENCE POSTALE MAITRISE ŒUVRE et MAPA

Il faut agréer la maitrise d'œuvre 1344€ et lancer le MAPA estimé à 71150€ TTC. Total opération estimé à 72500€. Le conseil municipal adopte le point par 11 voix.

# 15-MODIFICATION PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE point retiré de l'ordre du jour.

## 16-SIGNATURE DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2017/2021

Le CEJ avec la CAF est arrivé à terme. Il faut autoriser la signature du nouveau CEJ pour 2017/2021. Le conseil municipal adopte le point par 11 voix.

Le Maire Claude FIAER

La séance est close à 21h15.

Signatures : Jean-Paul LAUGA Secrétaire de Séance

Page - 2 - sur 2